

SIERENTZ

Infos
N°366

Les Bricoleurs

Classe de découverte

Journée de la Femme



LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

avril 2023

EN AVRIL À SIERENTZ

Les Bricoleurs



Classe découverte

Journée internationale des droits des Femmes



03 A la Une

Le Mot du Maire

04 Conseil Municipal

Le compte-rendu de la séance du 13 mars 2023
Budgets 2022 et 2023

09 Infos pratiques

Fermeture de la Mairie

10 Barbapapas

Trop Chouette
Les Barbanatures dans les étoiles
Les loustics à la découverte des pays froids
Le château de Poudlard aux Barbapapas
Les pompiers de Sierentz

11 CME

Bal de Carnaval du Conseil Municipal des Enfants

12 Vie scolaire

Classe découverte

14 Manifestations

Ciné Sierentz
Grand marché aux puces
Commémoration du 8 mai
Thé dansant

15 Environnement

Aménagement Périscolaire

15 Tribune

Expression libre du Groupe minoritaire

16 Associations Loisirs

Association " Les Bricoleurs "
Sierentz Tir Sportif

18 Solidarité

Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad
Journée mondiale des lépreux

19 Le coin dialectal

Hiehnerhof un kei And !

20 Carnet

Anniversaires



Le Mot du Maire

Chers Sierentzaises et Sierentzois,



Nous voilà à mi-mandat ! Ces trois premières années n'ont pas été de toute tranquillité pour l'équipe municipale que je conduis.

Tout d'abord la pandémie COVID 19 qui ne nous a pas permis de déployer nos actions comme programmé et notamment ce qui concerne le volet de la participation citoyenne. Pour autant, le Conseil Municipal et plus particulièrement les Adjoints et Conseillers Municipaux délégués, investis tous les jours et tout au long de l'année dans chacune de leurs délégations, ont suivi les nombreux dossiers et sujets qui participent au BIEN VIVRE À SIERENTZ.

SIERENTZ a grandi, s'est développée et a toujours eu à cœur d'offrir à ses habitants des services de proximité adaptés et c'est ce que nous poursuivons avec volonté et détermination, conformément aux engagements que nous avons pris auprès de vous dans notre programme de mandat.

Ces engagements, nous les mettons en œuvre avec les Sierentzaises et Sierentzois qui participent aux travaux et enrichissent les réflexions au sein des Ateliers Projets et du Conseil Participatif Citoyen. Je prends pour exemple aujourd'hui le sujet des aires de jeux et de loisirs qui a été travaillé par le Conseil Participatif Citoyen et qui a fait des propositions qui permettront de rafraichir ceux existants et d'en créer de nouveau à différents endroits de la Commune. Au budget de l'exercice une enveloppe de 50 000 € a été prévue à cet effet.

Autre préoccupation de notre début de mandat ; celle de la « flambée » des coûts énergétiques avec pour conséquence sur les finances communales un doublement des dépenses auxquelles s'ajoutent une forte inflation des coûts des matières premières et des charges salariales.

Pour tenir compte de ces facteurs extérieurs, le 13 mars dernier, lors du vote du budget primitif d'un montant de 10 millions d'euros, il a été nécessaire de procéder à une augmentation indispensable de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2 points faisant passer le taux de 30,48 % à 32,48 %.

Cette décision responsable a été prise afin de pouvoir maintenir la qualité des services à la population avec entre autres la transformation de l'étage de l'ancien dépôt de Sapeur-Pompiers en accueil périscolaire pour les enfants de l'école élémentaire Jacques SCHMIDT pour un montant de 1,2 million d'euros.

Pour autant, pour dégager le maximum d'autofinancement au niveau de nos investissements, un plan de sobriété énergétique et de fonctionnement est en place.

Ces engagements nous les mettons en œuvre avec les Sierentzaises et Sierentzois qui participent aux travaux et enrichissent les réflexions au sein des Ateliers Projets et du Conseil Participatif Citoyen.



Autre rendez-vous à noter dans vos agendas, celui de samedi 13 mai à l'occasion de la Journée Citoyenne où nous nous retrouverons sur différents chantiers mais qui permettront aussi de mieux se connaître et de réaliser des travaux ensemble. Il y en aura pour tous les âges dès 3 ans.

Ensemble, poursuivons ce bel état d'esprit qui règne à SIERENTZ et préparons son avenir.

Votre Maire, Pascal TURRI

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 13 MARS 2023

Le procès-verbal de la séance 06 février 2023 a été transmis et est approuvé à l'unanimité. Les points sont votés à l'unanimité sauf mention contraire dans le texte. Les détails des tarifs et des chiffres ainsi que tous les éléments seront publiés en ligne sur le site de la ville.

Projet de création d'un accueil périscolaire

Dans l'ancienne caserne des pompiers rue Rogg Haas - Approbation de l'avant projet définitif

Par délibération du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé la décision de lancer le projet de création d'un accueil périscolaire dans l'ancienne caserne des pompiers rue Rogg Haas. Le projet porte sur la réhabilitation et le réaménagement du 1^{er} étage du bâtiment avec l'adjonction d'une cage d'ascenseur, sur une surface de 405 m². Le nouveau

projet est adopté à la majorité et un vote contre (Madame Sylvie MACUR), pour le dossier d'Avant-projet définitif et le budget prévisionnel définitif des travaux d'un montant de 852 350 € HT, soit 989 479 € HT prestations intellectuelles comprises (environ 1 190 000 € TTC). Il décide d'engager les formalités nécessaires (dossiers d'autorisation, de permis de construire, d'études, de consultation d'entreprises, d'inscription de budget). Les subventions sont en cours d'instruction auprès des organismes financeurs.

Administration générale

Le règlement intérieur du Conseil Municipal est mis à jour pour tenir compte de la nouvelle réglementation sur la réforme des règles de publicités et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, applicable à compter du 1^{er} juillet 2022.

Un représentant au sein du "Syndicat Mixte des cours d'eau du Sundgau Oriental" est désigné pour représenter la commune, à l'unanimité et une abstention (Nicolas ABTEIT), Monsieur Nicolas ARBEIT.

Le règlement intérieur du périscolaire des Barbapapas est modifié pour préciser les conditions d'accueil des enfants porteurs de handicap et le recours aux fournisseurs de repas.

Personnel

Un accompagnement pour la mise en place d'une démarche de prévention des risques psychosociaux sera menée par la collectivité en tant qu'employeur, avec l'appui du centre de Gestion du Haut-Rhin. Une subvention sera sollicitée à ce titre.

Les taux de promotion propre à l'avancement de grade sont également revus pour tenir compte de l'évolution des grades depuis la dernière délibération en 2007.

Des postes sont supprimés en raison de départ en retraite et créés pour les remplacer au périscolaire (entretien et animation).

Il sera fait appel au Centre de Gestion pour participer au contrat de contrat groupe d'assurance couvrant les risques statutaires.

Affaires financières

Budget 2022

Examen et approbation des comptes de gestion de l'exercice 2022

Le compte de gestion de la Ville et du CCAS dressé pour l'exercice 2022 par le Trésorier Principal n'appelle à aucune observation, est en conformité avec le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur et est adopté, pour la ville et le CCAS.

Examen et approbation des comptes administratifs de l'exercice 2022, de leurs annexes et affectation des résultats

Monsieur Stéphane DREYER est élu président pour ce point, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, qui a quitté la séance, les comptes administratifs sont validés à l'unanimité.

Budget principal

Section de fonctionnement
Dépenses : 4 738 635,65 €
Recettes : 6 438 435,19 €
Excédent : 1 699 799,54 €

Section d'investissement
Dépenses : 4 576 092,99 €
Recettes : 2 558 342,08 €
Déficit : 2 017 750,91 €

Budget annexe CCAS

Section de fonctionnement
Dépenses : 18 840,64 €
Recettes : 21 717,93 €
Excédent : 2 877,29 €

Section d'investissement
Dépenses : 0,00 €
Recettes : 2 367,03 €
Excédent : 2 367,03 €

Le conseil constate les identités en valeurs avec leurs indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

Budget principal
Dépenses d'investissement : 232 647,75 €
Recettes d'investissement : 866 306,00 €
(Budget annexe CCAS néant)

Arrête les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

Budget principal
- au compte 1068 (investissement) : 1 384 092,66 €
- au compte 110 (fonctionnement) : 315 706,88 €

Budget annexe CCAS
- au compte 110 (fonctionnement) : 2 877,29 €

Et prend acte du bilan des acquisitions immobilières

• Désignation du 1^{er} bien :
7 et 7A rue Rogg-Haas
Références cadastrales :
S 11 n° 250/20 - 1,52 ares
S 1 n° 251/20 - 2,95 ares
Nom du vendeur :
CONSORTS HABY
Montant : 179 000 €

• Désignation du 2^{ème} bien :
33 rue du Maréchal Foch
Références cadastrales :
S 12 n° 51 - 7,51 ares
Nom du vendeur :
CONSORTS ROSENBLATT
Montant : 230 000 €

TOTAL : 409 000 €

L'Etat annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux est présenté aux conseiller municipaux qui en prennent acte.

Le Conseil municipal affecte les résultats tel que présentés :

Budget principal
- au compte 1068 (investissement) : 1 384 092,66 €
- au compte 110 (fonctionnement) : 315 706,88 €



Budget 2023

Examen et approbation des budgets primitifs de l'exercice 2023 et de leurs annexes

Les projets de budgets primitifs soumis ont fait l'objet d'une approche et d'un débat en réunion d'orientation budgétaire le 06 février 2023 sur la base d'un rapport d'orientation budgétaire. Ces budgets intègrent les excédents antérieurs et les reports.

Après avoir commenté et discuté les propositions du budget primitif 2023,

Budget général

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité et cinq abstentions (Marina SANCHEZ-ORTIZ, Paul-Bernard MUNCH, Régis BELEY, Sylvie MACUR, Sandrine GUTEDDEL).

Approuve budget primitif de l'exercice 2023 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

5 901 575 € en section de fonctionnement permettant de dégager un autofinancement pour investissements de 620 000 €
5 120 857 € en section d'investissement y compris les restes à réaliser.

De constater que dans le cadre de ce budget

* sont provisionnés 120 000 € au chapitre 012 charges de personnel correspondant aux primes de fin d'année conformément aux délibérations du 17 mars 1997 et 1^{er} décembre 1997.

* le montant théorique maximal de l'enveloppe annuelle du régime indemnitaire correspond à la somme de 500 000 €.

* les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints sont maintenues aux taux maximums autorisés par le code général des collectivités territoriales. Les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au budget de l'exercice.

Budget annexe CCAS

Le Conseil Municipal, après délibération, à la majorité et cinq abstentions (Marina SANCHEZ-ORTIZ, Paul-Bernard MUNCH, Régis BELEY, Sylvie MACUR, Sandrine GUTEDDEL).

Approuve budget primitif de l'exercice 2023 équilibré en recettes et dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 21 521,00 €
- Section d'investissement : 5 888,02 €

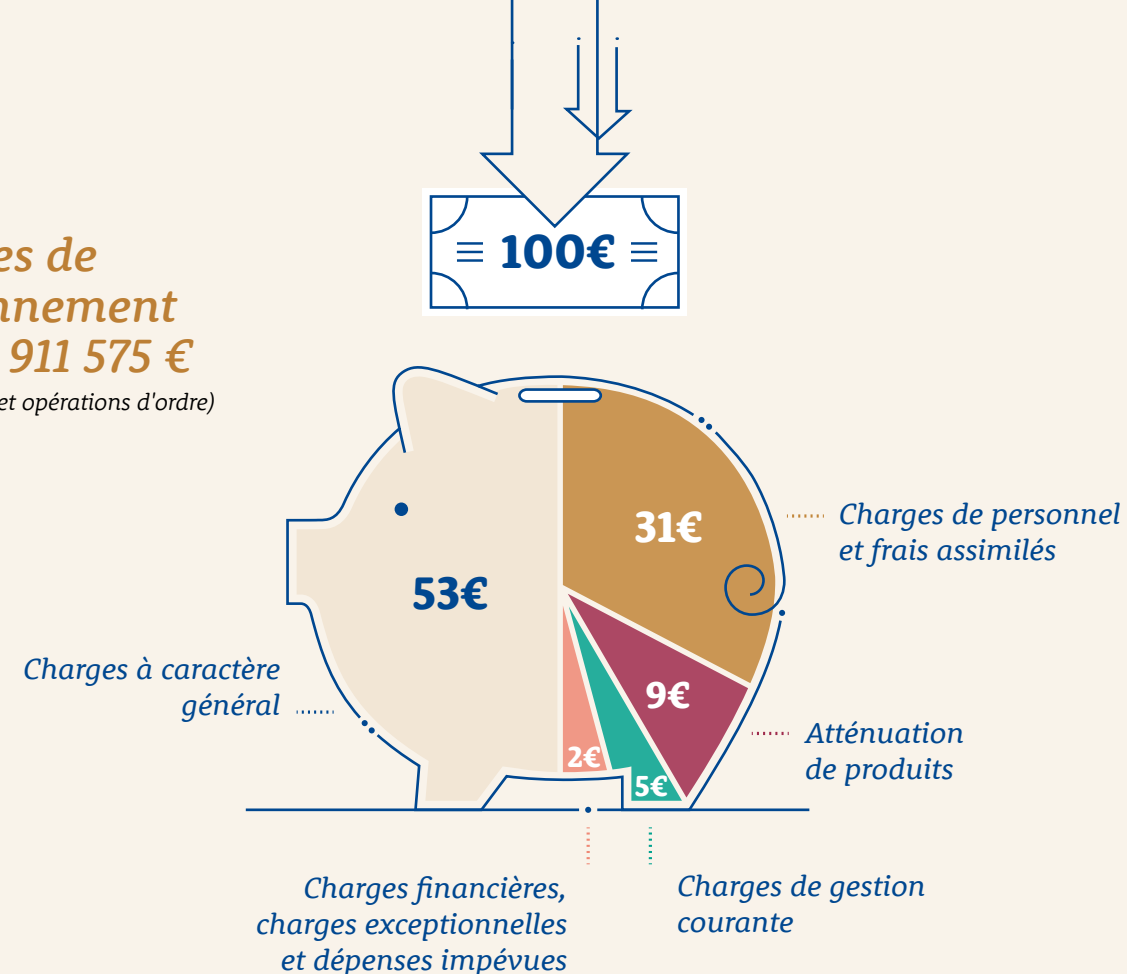
Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

Peut être révisé à tout moment en fonction des besoins de la commune. Un ajustement s'impose pour tenir compte des contraintes liées à l'augmentation des charges venant réduire l'autofinancement. Ces charges sont notamment induites par la hausse particulièrement importante du coût des énergies, la hausse de la masse salariale liée notamment à l'augmentation du point d'indice, et enfin pour tenir compte l'évolution de l'inflation qui impacte directement les finances publiques en matière de travaux, fournitures et services. De plus, le montant des travaux du nouveau lieu de restauration du périscolaire est ajusté sur la base de l'avant-projet définitif portant le montant des travaux arrondi à 1 190 000 € TTC. Enfin, pour ne pas recourir à l'emprunt et ainsi conserver une capacité de désendettement d'environ 10 ans, certaines opérations peuvent être conduites dans le cadre des exercices suivants.

Il est adopté à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement 2023 : 4 911 575 €

(hors virements et opérations d'ordre)



Les taux d'imposition des taxes locales

doivent faire l'objet d'un ajustement par le conseil municipal, cette année en raison des fortes augmentations liées au contexte économique particulier en 2023, avec notamment la hausse des charges impactées par le coût de l'énergie et l'inflation, mais aussi par les augmentations de charge imposées par l'Etat notamment en matière salariale. Il est impératif d'augmenter les recettes en compensation de ces charges. Aussi, les taxes sont ainsi votées à la majorité et deux abstentions (Marina SANCHEZ-ORTIZ, Sylvie MACUR),

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,48 % au lieu de 30,48 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,59 % taux inchangé
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés pour habitation principale : 21,14 % au lieu de 19,86 %. Cette taxe ne concerne plus aucune résidence principale à partir de 2023.

Tarifs communaux

Les tarifs communaux sont également réajustés pour la location de salles, les concessions de cimetières, les frais relatifs aux locations des salles tel que le ménage ou la casse de matériel

par les locataires. Les principes de gratuité sont énoncés pour les associations locales, le collège.

Les tarifs du périscolaire sont réajustés annuellement et sont approuvés et applicables à compter du mois de septembre prochain.

Subventions

Le conseil municipal accorde les subventions aux associations pour 2023 et procède à l'affectation des dépenses à l'actif de la commune.

Des radars pédagogiques seront acquis à l'aide de subventions ainsi que des coussins berlinois, destinés à améliorer la circulation routière.

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Dépenses d'investissement courantes	2023	2024	2025	2026
	(Prévisions)	(Estimations)	(Estimations)	(Estimations)
Dette	802 000,00 €	814 000,00 €	961 000,00 €	708 000,00 €
Voiries divers	163 350,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Bâtiments	303 323,34 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Matériels	120 600,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Service incendie	41 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Fleurissement / Illumination	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Ecoles	52 685,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Cimetières	30 500,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Autres dépenses diverses (Restes à réaliser)	232 647,75 €	442 476,00 €	280 131,00 €	219 000,00 €
Dépenses d'investissement courantes	944 106,09 €	704 476,00 €	542 131,00 €	481 000,00 €
Besoin de financement	2 017 750,91 €			
TOTAL Dépenses d'investissement courantes	3 763 857,00 €	1 518 476,00 €	1 503 131,00 €	1 189 000,00 €
Grands projets	2023	2024	2025	2026
Maison des Jeunes				
Périscolaire	1 190 000,00 €			
Aménagement de la rue du Mal Foch	87 000,00 €			
Aires de jeux	50 000,00 €	50 000,00 €		
Gravière		50 000,00 €		
Maison de la Musique		20 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Domaine Haas			125 000,00 €	125 000,00 €
Cœur de Ville	30 000,00 €		50 000,00 €	500 000,00 €
Grange marché		250 000,00 €		
Gare active				100 000,00 €
TOTAL grands projets	1 357 000,00 €	370 000,00 €	1 175 000,00 €	1 725 000,00 €
TOTAL DÉPENSES ESTIMÉES	5 120 857,00 €	1 888 476,00 €	2 678 131,00 €	2 914 000,00 €

Projections recettes d'investissement

	2023	2024	2025	2026
FCTVA + subventions	753 478,00 €	671 000,00 €	376 000,00 €	481 000,00 €
Autofinancement	620 000,00 €	740 500,00 €	819 595,00 €	891 586,00 €
Affectation résultat	1 384 092,66 €			
Autres recettes (TA, amortissement, etc)	664 000,00 €	428 000,00 €	520 000,00 €	520 000,00 €
RAR	866 306,00 €	48 976,00 €		
Cessions foncières	637 980,34 €			
Ressources estimées (FCTVA, Subventions, autofinancement...)	4 925 857,00 €	1 888 476,00 €	1 715 595,00 €	1 892 586,00 €
Prêt relais FCTVA sur le périscolaire	195 000,00 €			
Prêt relais FCTVA sur la place de la Mairie et Maison de la Musique			410 100,00 €	
Prêt			552 436,00 €	1 021 414,00 €
TOTAL RESSOURCES ESTIMÉES	5 120 857,00 €	1 888 476,00 €	2 678 131,00 €	2 914 000,00 €

Affaires scolaires

Les horaires des écoles sont votés par le conseil municipal sur la base des propositions émanant du conseil d'École. L'école primaire Jacques Schmidt aura un décalage de 5 minutes pour permettre aux parents de se rendre plus facilement à la maternelle sur l'heure de midi et de fin de journée.

Affaires foncières

L'acquisition d'une parcelle bordant le chemin rural dit Hohlegasse est décidée, d'une contenance de 7,14 ares à l'euro symbolique, cadastrée section 09 parcelle 192 Cette parcelle est classée en zone N et est entièrement couverte par un espace boisé classé. Elle permet à la commune d'intervenir sur cette parcelle dans le cadre de la sécurisation du chemin rural dit Hohlegasse, mais également de pérenniser le développement de la trame verte.

Cimetière

Le conseil municipal approuve la création d'un site cinéraire comprenant des cavurnes et un jardin du souvenir dans l'extension du cimetière de la Hochkirch, ainsi que la mise à disposition du jardin du souvenir pour la dispersion des cendres à

titre gracieux ainsi que le projet de règlement municipal de l'espace cinéraire.

Intercommunalité

Un Avis favorable sur l'évaluation environnementale préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté GRUEN à Sierentz est rendu à la majorité et deux votes contre (Marina SANCHEZ-ORTIZ, Sylvie MACUR), au regard des incidences environnementales du projet.

Communications et informations

Les Compétences déléguées à Monsieur le Maire font l'objet d'un compte-rendu pour les procédures adaptées et les déclarations d'intention d'aliéner, ainsi que pour la perception d'indemnités de sinistres.

Une Convention pour la mise à disposition de moyens opérationnels communaux au bénéfice du SIS a été signée pour la mise à disposition de moyens opérationnels communaux au bénéfice du SIS le 13 février 2023 pour une durée indéterminée. Il s'agit de la mise à disposition des véhicules du Centre de première intervention de la commune de Sierentz au bénéfice des membres du Service de Santé et de Secours Médical résidant

dans la commune, pour des missions de secours engagés par le SIS 68 en dehors du territoire communal.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle association des Bricoleurs est en cours de constitution et sera ainsi distincte de la Fleur de l'Age. Son président sera M. Dominique ALLEMANN et vice-Président M. Chérif NAILI. Il se réjouit de cette création soulignant l'action remarquable de l'Association et ajoute qu'une visite des locaux mis à disposition est prévue cette semaine pour la mise en conformité du bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire, lève la séance à 20h40.

> Prochain conseil le 11 avril.

Fermeture des bureaux DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée à compter du jeudi 06 avril à midi, réouverture après le week-end de Pâques, le mardi 11 avril, à 9h.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES **Barbapapas**

Edition de Sierentz • N°94



Trop Chouette

Un lundi matin à l'accueil, Audrey a eu la surprise de tomber nez à nez avec une chouette Hulotte.

Cette demoiselle a dû se cogner sur la vitre du préau. Ni une ni deux, Audrey a préparé un carton, du foin, de l'eau, des graines, sous les yeux écarquillés des enfants.

Elle enfle des gants pour la porter délicatement afin de la mettre en sécurité et appeler la Brigade Verte. Mais cette demoiselle, pas du tout stressée, a repris son envol dans les mains d'Audrey. Quelle belle expérience pour démarrer la semaine.

Les Barbanatures dans les étoiles

Lors du centre de loisirs de février, les Barbanatures sont partis dans les étoiles, à la découverte des planètes de notre système solaire, des constellations et de l'univers.

Bricolages, activités, balades, peintures interstellaires, ont rythmé cette semaine sous un magnifique soleil.

Le mercredi, les aventuriers sont partis en exploration, à la petite Camargue Alsacienne, afin de bien connaître et reconnaître les volatiles qui peuplent notre si belle planète bleue.



Les loustics à la découverte des pays froids

Chaque jour, les enfants ont eu le plaisir de recevoir une carte postale.

En passant par la Mongolie, l'Islande, la Russie et la Finlande, ils ont pu découvrir comment se déroulaient les journées des écoliers, les gourmandises et le mode de vie de ses habitants du grand froid.



Le château de Poudlard aux Barbapapas

A l'occasion des vacances d'Hiver, on ne reconnaissait plus le périscolaire. La magie s'est invitée aux Barbapapas et le château de Poudlard a pris place sur son domaine.

Accompagnés de professeurs plus farfelus les uns que les autres, Serpentard, Gryffondor, Poufsouffle et Serdaigle ont pu se créer leur panoplie de sorcier et vivre des aventures follement ensorcelées ! Entre potions, sortilèges, botanique et soin aux créatures magiques ; nous avons tous passé une semaine fantastique !



Les pompiers de Sierentz

Les pompiers de Sierentz sont venus faire une initiation aux 1^{ers} secours aux enfants des Barbabes'nature.

Ils ont beaucoup apprécié, une deuxième séance sera programmée prochainement à la caserne des pompiers de Sierentz.

Un immense merci à eux !

CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

Bal de Carnaval du CME

Fées, Reines des neiges, princesses, superhéros, footballeurs, pirates...

Tout le monde était réuni pour le bal de carnaval le mardi 28 février organisé par le Conseil Municipal des Enfants.

80 enfants de l'école élémentaire étaient présents pour danser !

Rendez-vous le mardi 27 juin pour le bal de fin d'année !





Classe découverte

Du 6 au 8 mars, 104 élèves des quatre classes bilingues de l'école Jacques Schmidt de Sierentz sont partis en classe de découverte au centre La Roche à Stosswihr pour observer la nature et apprendre de nouvelles choses. Voici quelques activités faites et racontées par les élèves.



Le premier jour, nous avons pratiqué l'ichnologie, une activité qui consiste à découvrir les traces et les indices laissés par les animaux en forêt : des couchettes, des moquettes (crottes de chevreuils), des restes de nourriture, des poils...
Le deuxième jour, nous sommes allés jusqu'à la ferme du versant du soleil à

Hohrod à pied. C'est une exploitation laitière, où l'on fabrique des fromages : du barikas, du munster et de la tomme. Nous avons pu voir toutes les étapes de la fabrication du fromage, puis nous avons pu goûter les différentes sortes. Nous avons aussi visité l'étable et caressé les vaches et les veaux. **(CE1-CE2 bil)**

Nous avons compris l'intérêt de la boussole et comment l'utiliser. Puis nous avons pu faire un parcours en recherchant des balises. Il fallait être précis dans nos pas. Le premier soir c'était la veillée autour du feu de camp, Nous avons écouté différentes légendes et nous avons chanté et dansé autour du feu. Nous avons passé un bon moment tous ensemble !



La deuxième journée, nous avons pu être accueillis ensemble avec les autres classes dans la ferme. La dégustation de fromage nous a beaucoup plu. L'après-midi c'était la randonnée au Katzenstein. Après l'effort le réconfort, nous avons pu goûter au sommet et le soir nous étions tous prêts pour la boum. Nous avons dansé et chanté à tue-tête avec nos maitresses et les parents qui nous accompagnaient, c'était génial ! Le dernier jour malgré la pluie nous avons profité jusqu'au bout avant de rentrer. **(CM1-CM2 bil)**



Wir haben den Katzenstein besichtigt. Wir sind eine Stunde lang gewandert. Wir haben viele Sachen gelernt: Wildschweinborsten sind sehr stark und es gibt im Elsass keine Bären mehr. Wir haben Spuren von einem Wildschwein und einem Hirsch gesehen. Wir haben eine Legende gehört und es war sehr gut. Auf dem Rückweg, sind wir gelaufen, es war richtig cool! **(CP-CE1 bil)**



Fotorallye: Wir haben ein Blatt mit vier Fotos bekommen. Auf dem Bild war ein roter Punkt. Wir mussten den Punkt und den richtigen Ort finden. Ein Buchstabe passte zu jedem Ort und wir mussten die vier Buchstaben wiederholen. Wir haben ein neues Blatt bekommen, wenn alles richtig ist. Manche Kinder haben die Orte einfach gefunden, andere nicht. Wir sind viel im Regen gerannt, aber das war lustig! **(CE2-CM1 bil)**

Nous tenons à remercier les habitants qui nous ont aidés à financer notre séjour en achetant nos gâteaux, nos crêpes, nos biscuits. Un grand merci aussi à la mairie, à l'Hyper U de Sierentz et Weldom pour leur généreuse participation à notre inoubliable séjour !





MA 18
AVRIL

La guerre des lulus

Prochaine séance mardi
18 Avril à 20h, à la
Salle des fêtes de Sierentz

À l'aube de la Première Guerre mondiale, dans un village de Picardie, quatre amis inséparables, Lucas, Luigi, Lucien et Ludwig, forment la bande des Lulus.

Ces orphelins sont toujours prêts à unir leurs forces pour affronter la bande rivale d'Octave ou pour échapper à la surveillance de l'Abbé Turpin... Lorsque l'orphelinat de l'Abbaye de Valencourt est évacué en urgence, les Lulus manquent à l'appel. Oubliés derrière la ligne de front ennemie, les voilà livrés à eux-mêmes en plein conflit. Bientôt rejoints par Luce, une jeune fille séparée de ses parents, ils décident coûte que coûte de rejoindre la Suisse, le « pays jamais en guerre » ... les voilà projetés avec toute l'innocence et la naïveté de leur âge dans une aventure à laquelle rien ni personne ne les a préparés !

SA 22
AVRIL

Inauguration du Centre JAD

Plus d'informations sur :
www.facebook.com/people/Centre-JAD/100089870775745/

MANIFESTATIONS



LU 1^{ER}
MAI

Grand marché aux puces

1^{er} mai organisé par le
Judo-Club de Sierentz

Dans les rues de la République, Lattre de Tassigny, Le Hameau (suivant nombre de réservations), du Rhin, du Maréchal Joffre, d'Alsace sur la place Dreyfus et la place des Malgré-Nous.

Buvettes et grillades sur la place Dreyfus et des Malgré-Nous. Bar, manèges et concert.

Prix de l'emplacement : 4€ le mètre (maximum 5 mètres par inscription).

Pour les riverains : merci de réserver rapidement afin de garantir l'emplacement devant votre maison !

Pour les réservations s'adresser à :
Julien FREY - 3b rue des Saules
68510 UFFHEIM - 06 22 12 73 81
DATE LIMITE : le 24 avril 2023



Commémoration du 8 mai

La commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale aura lieu le 8 mai à 11h au Monument aux Morts.

LU 8
MAI

Thé dansant

Les thés dansants reprendront à la salle des fêtes très prochainement. Plus d'informations dans les numéros à venir.

ENVIRONNEMENT

Aménagement Périscolaire

Un projet de réaménager l'espace du périscolaire primaire situé à l'ancienne école maternelle a réuni l'équipe du périscolaire et une partie des conseillers municipaux durant la journée du samedi 4 mars.



CE PROJET DE VÉGÉTALISATION et de dé-bitumage a été présenté à travers la Trame Verte et Bleue, mais pour l'instant les financements n'ont pas encore abouti. A l'instar du Parc du Domaine Haas, il est aussi possible de trouver des aménagements peu coûteux pour un résultat ludique et esthétique.

UNE CABANE VIVANTE a donc été réalisée durant ce chantier participatif servant à la fois de lieu d'amusement pour les enfants, de ressource en pollen pour les insectes pollinisateurs et de refuge pour les oiseaux. Le branchage est constitué de plusieurs espèces de saules issus des terrains communaux ; l'impact de ces coupes est positif dans la mesure où la taille favorise la vigueur de cette espèce d'arbre.

EXPRESSION LIBRE

DU GROUPE MINORITAIRE

La Tribune

La flambée des prix est bien là. Comme ailleurs, elle pèse bien lourd sur les finances de la commune de Sierentz. Aussi, la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par la commune, dont l'équilibre budgétaire est certes mis à mal par l'inflation des prix des énergies, enregistre-t-elle dès cette année une augmentation de l'ordre de 14 %.

En cette mi-mandat 2020-2026, la ligne budgétaire pour indemnités de fonction des élus a, elle aussi, été revue à la hausse : 128 000 € viennent d'être approuvés par le groupe majoritaire dans le cadre du budget primitif 2023, soit une enveloppe toujours portée aux taux maximums autorisés par le Code général des Collectivités territoriales.

Au terme du mandat 2014-2020, ligne inscrite dans budget communal 2019, les indemnités du maire, de ses adjoints et des conseillers délégués avaient été versées à hauteur de 76 193 €. Au 31 décembre 2020, terme de la première année du mandat suivant, elles étaient déjà passées à 105 184 €. Il est vrai que le nombre d'adjoints au maire étaient passé de six à huit.

Ce faisant, sur ces trois dernières années, l'inflation des indemnités versées aux élus de Sierentz avoine les 60 %.

Paul-Bernard Munch, Marina Sanchez, Regis Beley, Sylvie Macur

sierentz 2020, ensemble autrement
P.B Munch : Tél. 06 17 01 92 01
pbmunch@free.fr

[Texte transmis par le groupe minoritaire]



Association « Les Bricoleurs »

Nous la connaissons déjà du fait de ses réalisations bien visibles à Sierentz (et dont le « Sierentz Infos » s'est souvent fait l'écho). Elle est née officiellement : son assemblée générale constitutive s'est tenue le 28 février 2023 et elle est désormais une vraie personne (juridiquement parlant).

Son siège se situe au bâtiment de l'ancienne CAC (Coopérative Agricole de Céréales), Place des Malgré-Nous. Ses membres fondateurs vous invitent à les rejoindre :

**POURQUOI ET COMMENT
« BRICOLER » AVEC EUX ?**

« Pour explorer le champ des possibles, le bricolage est la méthode la plus efficace. »

Hubert Reeves, astrophysicien et écologiste

POUR BRICOLER, il est important d'être habile de ses mains, mais... pas que. Si vous pensez ne pas être doué(e) ou que vous avez peur de vous lancer, n'hésitez pas à les rejoindre tout de même.

L'ESPRIT DES « BRICOLEURS » est la mise en relation de personnes autour de la pratique du bricolage, de la réparation et des loisirs créatifs dans le but d'échanger savoirs et passions. Chez les « Bricoleurs », les bénévoles facilitent l'émancipation de toutes et de tous dans les activités de bricolage et l'action collective. La « débrouille », l'apprentissage et la découverte sont à l'honneur.

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix. »

Sherry Anderson - psychologue américaine

« Les Bricoleurs » ont pour vocation de mettre à la disposition des habitants un espace de partage autour des activités de bricolage dans le local de l'ancienne CAC, près de la gare, local mis à leur disposition par la Commune de Sierentz.

A SIERENTZ, « Les Bricoleurs » entretiennent, réparent et fabriquent les cabanons pour les marchés de la Saint Nicolas et de Noël, mais... pas que : décors de Noël, hôtels à insectes, hôtels à hirondelles, bancs, bacs de jardin, barrières et dôme, boîtes à livres ainsi que différentes réalisations pour les associations locales, ... et ils ont encore beaucoup de projets pour la décoration de notre ville et à la demande de différentes associations. Mais, au-delà des réalisations collectives, les membres de l'association bricolent également pour leurs propres besoins et selon leurs propres envies.

« Les Bricoleurs » souhaitent être encore plus nombreux et proposer des horaires de bricolage les plus larges possible.

Pour les contacter :

- Écrire à l'adresse mail des Bricoleurs : bricoleurs68510@gmail.com
- Envoyer un SMS pour prendre rendez-vous : 06 24 48 15 65
- Venir sur place à l'atelier le mardi après-midi.



Sierentz Tir Sportif

Le championnat départemental du Haut-Rhin s'est déroulé le samedi 11 mars 2023 sur le stand de Sierentz.

Tous les clubs du Haut-Rhin ayant une école de tir (10) étaient présents avec 48 tireurs à la carabine ou au pistolet. Un classement, par catégorie et par discipline, récompense les meilleurs.

Les tireurs du Sierentz Tir Sportif, ont obtenu de très bons résultats.

A LA CARABINE :

Poussin Garçon : Joachim FLORY termine 3^{ème}, médaillé de Bronze
Benjamin Garçon : C'est le carton plein, Mathis WURLIN 1^{er} Champion du Haut-Rhin, Bastian SCHMITT 2^{ème} Vice-champion du Haut-Rhin, Roméo PAVAN 3^{ème} médaillé de bronze, Hugo CHARDOT 7^{ème}, Arthur NUSSBAUMER 8^{ème}, Hugo SCHMITT 9^{ème}, Jules BELLAMY 10^{ème} et Tom BERGER 11^{ème}. Ils sont Champions (Mathis, Bastian et Roméo) et Vice-champion (Hugo, Arthur et Hugo) du Haut-Rhin en équipe.

AU PISTOLET :

Minime Garçon : Maxence TROMBINI 1^{er} Champion du Haut-Rhin, Firmin WALDY 2^{ème} Vice-champion du Haut-Rhin.
Minime Fille : Flora MENDES 1^{ère} Championne du Haut-Rhin, Ariana FLORY 3^{ème} médaillée de Bronze.

Félicitations et un grand bravo à vous tous.



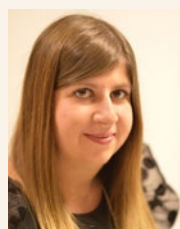
Les résidentes avec Martin Boeglin, le personnel du GHR, les élus.

Journée internationale des droits des femmes à l'Ehpad

Les adjointes déléguées en charge de cette journée :



Rachel SORET VACHET-VALAZ



Julie BENTZINGER

Le 8 mars dernier, la Ville de Sierentz, en partenariat avec le Rotary Club, a fait distribuer 250 roses aux résidentes et aux membres du personnel de l'Ehpad. L'établissement compte 168 résidents, dont 120 femmes.

Toutes ces dames ont apprécié cette délicate attention. Les bénéficiaires de cette action à l'échelle du Grand-Est et de la Franche-Comté (100 000 roses) permettent de financer des projets solidaires, notamment en Ukraine et en République Démocratique du Congo. Cette opération a lieu à Sierentz depuis 2005 à l'initiative de Martin BOEGLIN.

Sensibilisation aux risques numériques

DESTINÉE AUX SENIORS

ME 03 MAI

Mercredi 03 Mai à 18h
Salle des fêtes de Sierentz.

Pensez à vous inscrire :
03 89 81 51 11 ou
ccas@mairie-sierentz.fr

Journée mondiale des lépreux

La quête sur la communauté des communes de Sierentz au profit des lépreux a rapporté cette année la somme de 1747,34€.

L'association Raoul Follereau remercie vivement les donateurs, l'Hyper U et les jeunes pour leur active participation à cette journée.



HIEHNERHOF UN KEI AND ! ...

En France, la basse-cour est universelle. Dans les Landes, dans le Nord, dans le Berry ou en Haute Saône. En Alsace, elle est originale, surtout à proximité d'un ruisseau. Et le cocorico, cri du coq gaulois, est devenu le symbole de l'esprit français... Coqs, poules, canards, oies, pintades, dindes, mais aussi les lapins, les pigeons et le cochon ont fait notre bonheur des temps passés. Place donc aux grognements, babillages, coassements, gloussements et autres symphonies musicales des années 60/70 ! ...

Uffem Hof do hehrsch z'morge friehj
A „Frühkonzert“ mit'm Fadervieh
As bringt do n'a jede sini Fächse
D'Hiener glucksa un d'Anta gàgsa

Dàs Kleivieh bietet im Hof Àlàrm'
Dr Ostwind bringt's àn Üffner Båhn
Ìn Sierentz mien die Geg'l so kraia
D'Üffner dien sich uff d'Sunne fraia

A Hühn isch gwiss so win'a Fräu
Sie folgt im Gugel ganz worteträu
A Karn im Hof, sie düet sich schika
Dr gånza Tåg, müess sie nur bicka

Vom Friejohr àb, bi scheenem Watter
Sinn d'Hiehnlé bràv, in ihrem Gatter
Sie isch scho grischte ... uff a Sätz :
„D'Kleopater“... s'Nochber's Kätz! ...

D'Ante die gwàckla bis àn d'Bàch
„Couac Couac“ : dàsch ihre Kràch
Sie dien sich rupfe àn ihre Fadre
Bis s'Ratti's Brucke, ummaschnadre

Da junga Antlé, müesch a Blick biete
D'Gluckshühn düet sie derta hiete
D'walschi Hiehner, die sinn o'no pàràt
Un dr stolze Pfäu, da „màcht si Ràd“
S'Meisterlé's Gans sinn im Dorf bekànt

Sie hocka viel àm „Säuruntz Strànd“
Àm Båchrei dien sie àlles verdàchse
Kei 2 Brennessla, wo derta gwàchse ! ...

Fir d'Kinkal, hàn ich mìch so grischta
D'Màmme hät gsajt „gàng'na ge mischta“
S'hàlbrote „Tapioca“, das hät sich gfrait
Uff'm Àrm ... hàn'ich's dert ummatrajt,

Zum Hienerhof do ghehrt o'na Säu
Die drolt dert umma, im Rockesträu
Ìn d'Gàsse kommt sie üssa z'renne
D'Hiehner àb, so schnell sie kånne

Dr Choc mit'm Velo isch pàssiert
Dr Briefträger isch hìtt pressiert
Ìm Gasslé sinn d'Briefe ummagfloge
Un dr Facteur Seppi, ligt àm Bode

D'Perlhüen han mr nit vergasse
Die isch dert uff dr Müra gsasse
Un noch a rachti Sandung Dübe
Die hocke eim immer uff dr Hübe

Hiehnerhof mit viel Tàlant ! ...
Hiehnerhof ... un kei And ! ...

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH,
François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL,
Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

Carnet

Anniversaires

le 04 mai 83 ans
François TSCHUPP

le 06 mai 80 ans
Lucien RAPP

le 06 mai 81 ans
Jules BOEGLIN

le 06 mai 88 ans
Reine GACHELIN née ERHARD

le 10 mai 98 ans
Madeleine CATTIAUX-DELMOTTE

le 11 mai 94 ans
Adrienne ULL née ANSTETT

le 16 mai 88 ans
Simone VERNET née KUMMER



MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie

1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : du lundi au jeudi de
9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dépôt légal : Avril 2023.

Directeur de la publication : Pascal TURRI

Conception et rédaction : Commission
Communication et Évènements, Rachel SORET
VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle
EPPINGER - Service Communication.

Création graphique : rhodamine-communication.fr

Impression : Alsagaphic, Rixheim. Imprimé
sur du papier certifié PEFC. • **Crédits photos :**
Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ,
Lauren MEHESSEM, Juan VIZCAINO, Patrick
GLASSER, documents remis, Ysabelle EPPINGER.